

**AWKA JOURNAL  
OF ENGLISH LANGUAGE AND  
LITERARY STUDIES  
(AJELLS)**

**Volume 12 Number 2  
June, 2025**

## **Les Modèles d'Intonation dans l'Enseignement du FLE et les Technologies Vocales**

**Kene Lucile Emenike**

Department of Modern European Languages  
Nnamdi Azikiwe University, Awka  
kl.emenike@unizik.edu.ng

**&**

**Marcel Chimezie Udogalanya**

Air Force Institute of Technology, Kaduna  
marceludogalanya@gmail.com

### **Résumé**

L'article examine le rôle essentiel de l'intonation dans l'organisation prosodique du français, tant au niveau syntaxique que pragmatique. Il propose une revue systématique des principaux modèles théoriques de l'intonation en français, notamment autosegmentaux, métriques et perceptifs, en s'appuyant sur les travaux de chercheurs tels que Hualde, Rosen, Bacelar et Cruse. Une analyse comparative permet d'évaluer la pertinence de ces modèles pour décrire la variété des contours intonatifs de l'oral. L'étude aborde aussi leurs applications pratiques, en particulier dans l'enseignement du FLE et les technologies de reconnaissance vocale. En mettant en lumière les points de convergence et de divergence entre ces approches, l'article fournit un cadre de référence utile aux chercheurs, enseignants et concepteurs d'outils linguistiques.

**Mots-clés:** intonation, prosodie, phonologie, analyse comparative, modèles théoriques

### **Abstract**

The article explores the essential role of intonation in the prosodic organization of French, affecting both syntactic structure and the

transmission of pragmatic information. It presents a systematic review of the main theoretical models of French intonation - including autosegmental, metrical, and perceptual approaches - drawing on the work of researchers such as Hualde, Rosen, Bacelar, and Cruse. A comparative analysis evaluates how effectively these models account for the diversity of intonational patterns in spoken French. The study also examines practical applications, particularly in the teaching of French as a foreign language (FLE) and in speech recognition technologies, both of which must handle complex prosodic parameters. By highlighting the convergences and divergences among these approaches, the article offers a useful framework for researchers, educators, and developers of linguistic digital tools.

**Keywords:** intonation, prosody, phonology, comparative analysis, theoretical models

## **Introduction**

L'intonation constitue un phénomène prosodique central dans les langues naturelles, caractérisé par le mouvement tonale au sein du discours oral. Bien au-delà de sa dimension acoustique, elle remplit des rôles communicatives fondamentales : elle reflète l'attitude du locuteur et distingue les modalités énonciatives (affirmation, interrogation, exclamation), organise la structure informationnelle du discours, et contribue à l'expression des émotions et des intentions (Cruse, 45 ; Leech, 22). Dans le cas du français, langue à structure syllabique marquée, l'intonation joue un rôle déterminant dans l'organisation de la parole, en assurant la cohérence de l'énoncé par le biais de la courbe mélodique (Hualde, 102). Depuis les années 1950, plusieurs chercheurs en phonologie et en prosodie se sont attachés à modéliser l'intonation du français. Ces modélisations, fondées sur des approches théoriques diverses, ont pour but de décrire les contours intonatifs récurrents, d'en formaliser la structuration, et d'en expliciter la valeur linguistique (Rosen, 134). Toutefois, malgré l'abondance et la richesse des travaux existants, on observe une hétérogénéité persistante dans les

unités d'analyse proposées, les représentations formelles adoptées et les paramètres retenus. Cette diversité témoigne de la complexité inhérente à l'intonation, mais aussi des orientations parfois contradictoires entre modèles autosegmentaux, métrico-tonaux, perceptifs ou pragmatiques.

Malgré la variété des approches disponibles, il n'existe pas à ce jour de synthèse critique permettant de comparer les principaux modèles d'intonation du français dans une perspective intégrée. Les divergences théoriques nuisent à l'harmonisation des analyses, en particulier lorsqu'il s'agit de les transposer à des contextes appliqués tels que l'enseignement du français langue étrangère (FLE) ou le développement de technologies de traitement automatique de la parole. Par ailleurs, peu d'études mettent en relation les dimensions phonologique et prosodique de l'intonation dans une optique interdisciplinaire. Dans ce contexte, la présente étude vise à combler cette lacune en proposant une analyse comparative des principaux modèles d'intonation en français. Trois objectifs sont poursuivis : Identifier et présenter les cadres théoriques dominants décrivant l'intonation du français; Évaluer leur capacité à décrire et expliquer la diversité des réalisations intonatives en français oral contemporain; Explorer les retombées pratiques de ces modèles, notamment dans les domaines du FLE et de la reconnaissance vocale.

À travers ces axes, il s'agira de répondre aux questions suivantes : quels sont les modèles d'intonation les plus représentatifs pour le français, et sur quels fondements reposent-ils ? Dans quelle mesure permettent-ils une meilleure compréhension de la structure prosodique de la langue ? Enfin, comment ces modélisations peuvent-elles être mobilisées dans des contextes d'application concrets ? L'article se structure en quatre grandes parties. La première section présente les fondements théoriques de l'étude de l'intonation, en retraçant les principales approches en phonologie et en prosodie. La deuxième est consacrée aux modèles les plus

influent appliqués au français, tels que le modèle autosegmental-métrique ou le modèle IPO. La troisième partie propose une comparaison critique de ces modèles à partir de critères descriptifs et explicatifs. Enfin, la quatrième section discute des implications pratiques de ces modélisations, en formulant des pistes pour la recherche future et les applications pédagogiques ou technologiques.

### **Cadre Théorique**

Pour appréhender de manière rigoureuse les modèles d'intonation en français, il convient tout d'abord de clarifier un ensemble de notions fondamentales issues de la phonologie prosodique : la prosodie, l'intonation, le rythme et l'accentuation. La prosodie renvoie à l'ensemble des phénomènes suprasegmentaux qui modulent la parole au-delà des segments phonémiques : elle comprend notamment la hauteur, la durée, l'intensité et le timbre de la voix (Leech, 14).

L'intonation, en tant que composante spécifique de la prosodie, se caractérise par la variation intonative au fil du discours, et joue un rôle crucial dans l'expression des fonctions syntaxiques, discursives et pragmatiques (Cruse, 47). Le rythme, quant à lui, se rapporte à l'organisation temporelle des unités phonologiques, apportant à la parole une structure régulière ou contrastive. Enfin, l'accentuation désigne la mise en relief de certaines syllabes ou mots par un renforcement prosodique perceptible (accent de durée, de hauteur ou d'intensité) (Bacelar, 80). Ces dimensions contribuent à la formation des contours intonatifs, c'est-à-dire les courbes mélodiques (pitch contours) qui accompagnent les énoncés oraux (Hualde, 105).

Au sein de ces contours se distinguent des unités prosodiques telles que les groupes intonatifs, qui correspondent à des segments discursifs cohérents, souvent marqués par des pauses, des changements mélodiques ou des réajustements rythmiques (Rosen,

140). Ces unités hiérarchisées structurent la parole selon une organisation prosodique complexe, essentielle à l'interprétation du discours.

### **Approches Théoriques de l'Intonation**

Plusieurs modèles théoriques ont été développés pour analyser et formaliser l'intonation. Ces approches peuvent être regroupées en trois grandes catégories complémentaires :

1. L'approche phonétique (ou acoustique) repose sur l'analyse empirique des paramètres mesurables de la voix, comme la fréquence fondamentale (F0), la durée et l'intensité. Elle vise à décrire objectivement les variations mélodiques observables dans les énoncés oraux, sans recourir à des catégories abstraites. Hualde (107), par exemple, identifie des schémas mélodiques typiques du français à partir de l'analyse spectrographique d'énoncés représentatifs.

2. L'approche phonologique, ou structurale, postule l'existence de catégories discrètes organisant les phénomènes prosodiques. Elle cherche à segmenter l'intonation en unités minimales (tonèmes, accents) et à en décrire les règles de combinaison selon une hiérarchie prosodique. Le modèle autosegmental-métrique, en particulier, formalise l'intonation comme une séquence de tons haut (H) et bas (L) ancrés à des points structuraux spécifiques (Pierrehumbert, cité par Cruse, 50). Rosen (142) souligne l'importance d'intégrer les fonctions syntaxiques et discursives dans ces représentations.

3. Les approches hybrides combinent les dimensions acoustiques et phonologiques. Elles tentent d'articuler description empirique et modélisation abstraite afin de mieux rendre compte de la variabilité contextuelle des contours intonatifs. Zanettin (85) propose un cadre dans lequel les observations acoustiques sont systématiquement traduites en structures phonologiques exploitables.

Cette pluralité d'approches permet une compréhension multidimensionnelle de l'intonation en français, indispensable pour en saisir la complexité fonctionnelle.

### **Les Fonctions de l'Intonation en Français**

L'intonation ne se limite pas à une modulation vocale ; elle joue un rôle fonctionnel essentiel dans la structuration du discours oral. On peut distinguer trois grandes fonctions interdépendantes : linguistique, discursive et pragmatique/expressive.

#### **1. Fonction linguistique**

L'intonation permet de discriminer les types d'énoncés (déclaratifs, interrogatifs, exclamatifs) sans recourir systématiquement à des marqueurs syntaxiques. Par exemple, une phrase déclarative en français tend à descendre en hauteur à la fin (« Il vient ce soir. »), tandis qu'une interrogation totale monte (« Il vient ce soir ? ») (Hualde, 112 ; Rosen, 138). L'intonation participe ainsi activement à la modalité énonciative.

#### **2. Fonction discursive**

Elle intervient dans la segmentation et la hiérarchisation de l'information. Les groupes intonatifs permettent de structurer le discours en unités cohérentes, facilitant la compréhension et la mémorisation (Bacelar, 85). Par ailleurs, l'intonation peut mettre en valeur une information nouvelle ou contrastive, en soulignant un mot ou une expression à travers un pic mélodique ou rythmique (Leech, 30).

#### **3. Fonction pragmatique et expressive**

L'intonation véhicule également l'attitude et les émotions du locuteur. Elle permet d'exprimer la surprise, la colère, l'ironie ou l'empathie, en modulant la courbe mélodique (Zanettin, 92 ; Hualde, 115). Elle peut aussi souligner la contrastivité dans le discours, comme dans l'opposition d'éléments mis en relief par l'accent prosodique (« celui-là, je ne l'ai pas encore lu ») (Rosen, 145).

Plusieurs études ont illustré ces dimensions affectives et contrastives. Bacelar (87) montre que la variation mélodique

contribue à la perception émotionnelle dans les interactions spontanées, tandis que Zanettin (94) démontre comment l'intonation accentue les oppositions discursives, renforçant l'impact communicatif du message.

Ce cadre théorique pose ainsi les fondements nécessaires à une analyse comparative des modèles d'intonation du français, en articulant dimensions conceptuelles, typologies fonctionnelles et orientations théoriques. Il permet d'aborder l'intonation non seulement comme un phénomène acoustique, mais aussi comme un outil linguistique structurant, expressif et stratégiquement mobilisé dans la communication.

## **Méthodologie**

La méthodologie adoptée pour cette étude repose sur une revue systématique de la littérature scientifique portant sur la modélisation de l'intonation en français, inscrite dans les domaines de la phonologie intonative et de la prosodie du français oral. Cette démarche vise à garantir une approche rigoureuse, exhaustive et analytique des cadres théoriques existants.

### **I. Corpus Documentaire et Critères de Sélection**

Le corpus d'analyse est constitué d'un ensemble de travaux théoriques et empiriques majeurs, publiés dans des revues spécialisées en linguistique, phonétique, phonologie et didactique des langues. Les sources incluent notamment les contributions de Hualde, Rosen, Bacelar, Cruse, Pierrehumbert, ainsi que d'autres auteurs ayant développé ou appliqué des modèles intonatifs au français contemporain.

Les critères de sélection des documents sont les suivants:

Pertinence directe au champ de l'intonation en français ;  
Publication dans des ouvrages scientifiques reconnus (articles évalués par les pairs, chapitres d'ouvrages collectifs, monographies);  
Représentativité théorique (incluant divers courants : autosegmental-métrique, phonologie perceptive, approche discursive, etc.) ;  
Accessibilité des descriptions

techniques des modèles (schémas de contour, unités prosodiques, principes de structuration) ; Potentiel d'application aux domaines de la didactique du FLE ou des technologies de la parole.

## **II. Démarche Analytique**

La méthode adoptée combine deux volets complémentaires:

### a) Analyse descriptive

Chaque modèle identifié est d'abord présenté dans ses fondements théoriques : type d'approche (phonétique, phonologique, hybride), unités prosodiques proposées, représentation de la mélodie, fonctions attribuées à l'intonation. Cette étape vise à documenter précisément la structure interne de chaque modèle et à en expliciter les postulats sous-jacents.

### b) Analyse comparative

Dans un second temps, une analyse comparative est conduite, afin de :

Mettre en lumière les convergences (ex. : reconnaissance du rôle du groupe intonatif, structuration H/L) ;

Identifier les divergences (ex. : statut des tons, critères de segmentation, poids de l'acoustique vs. abstraction) ;

Évaluer la capacité explicative de chaque modèle face aux données du français oral contemporain ;

Discuter la transférabilité de ces modèles à des contextes appliqués (enseignement du FLE, reconnaissance vocale).

Cette comparaison s'appuie sur des grilles de lecture critiques basées sur des critères tels que la précision descriptive, la cohérence théorique, la compatibilité interdisciplinaire et la pertinence pédagogique ou technologique.

## **III. Limites Méthodologiques**

Il convient de souligner certaines limites méthodologiques :

L'étude ne s'appuie pas sur des corpus oraux originaux, mais sur des analyses secondaires issues de la littérature;

Les choix bibliographiques, bien que fondés sur des critères objectifs, impliquent une part de subjectivité dans la définition des « modèles dominants »;

L'évaluation des applications reste théorique et exploratoire, en l'absence de données empiriques issues de pratiques d'enseignement ou d'ingénierie linguistique.

Cette méthodologie permet ainsi de construire une synthèse critique raisonnée de la recherche sur l'intonation en français, tout en identifiant les apports respectifs des modèles existants et leurs zones d'interopérabilité possibles. Elle constitue un point d'ancrage solide pour formuler, en conclusion, des perspectives de recherche et des recommandations pratiques pour les domaines concernés.

### **Présentation et Analyse des Données**

Cette recherche adopte une approche documentaire fondée sur l'analyse de contributions majeures en prosodie et intonation du français. Elle s'appuie principalement sur les travaux de Pierre Delattre, Mario Rossi, Hirst & Di Cristo, ainsi que Jun & Fougeron. L'objectif est de présenter et de confronter ces modèles, afin de dégager leurs apports respectifs pour la didactique des langues, l'analyse linguistique et la technologie de la parole.

### **Des Modèles Principaux**

L'étude des modèles d'intonation en français a connu plusieurs étapes majeures, chacune apportant une contribution théorique et pratique importante à la compréhension de la prosodie. Cette section présente quatre modèles essentiels : celui de Pierre Delattre, de Mario Rossi, de Hirst & Di Cristo, et enfin le modèle de Jun & Fougeron.

#### **i. Le Modèle de Pierre Delattre (1951)**

Le modèle proposé par Pierre Delattre en 1951 occupe une place fondatrice dans l'histoire des études sur l'intonation du français. À une époque où la prosodie était encore un champ peu théorisé, Delattre entreprend de classer les contours intonatifs du français parlé à partir d'observations attentives, principalement auditives et articulatoires. Il en identifie dix types, correspondant à des

schémas mélodiques distincts, chacun associé à une fonction communicative particulière : affirmation, interrogation, exclamation, suspension, insistance, entre autres (Delattre, 27).

Cette typologie repose sur une démarche descriptive, certes intuitive, mais d'une grande rigueur empirique. Delattre analyse la direction et l'amplitude des mouvements mélodiques (montée, descente, plateau), et met en relation ces contours avec le sens et l'intention des énoncés. Même en l'absence des outils acoustiques dont disposent les chercheurs aujourd'hui, il parvient à proposer une première cartographie cohérente des formes intonatives en usage dans le français contemporain. Son apport est double. D'abord, il structure un domaine jusque-là diffus, en proposant une grille de lecture des phénomènes intonatifs. Ensuite, il ouvre la voie à une modélisation phonologique de l'intonation, en montrant que ces variations mélodiques ne sont ni aléatoires ni purement expressives, mais bien porteuses d'informations linguistiques. À ce titre, son travail a profondément influencé les recherches ultérieures, notamment en synthèse vocale et en reconnaissance automatique de la parole, domaines dans lesquels ses dix contours ont servi de base à la programmation des voix artificielles.

Cependant, comme tout modèle pionnier, celui de Delattre présente certaines limites. Il reste avant tout impressionniste et ne repose pas sur des données acoustiques mesurées. De plus, sa typologie ne rend pas compte de la structure hiérarchique des unités prosodiques, ni des relations dynamiques entre prosodie et syntaxe, des aspects que d'autres approches, plus récentes et formalisées, chercheront à intégrer.

Malgré ces limites, il serait difficile de surestimer l'importance du modèle de Delattre. Son travail demeure une référence incontournable, non seulement pour les linguistes, mais aussi pour les enseignants de FLE et les spécialistes du traitement de la parole, qui continuent à puiser dans sa classification une base

précieuse d'analyse et d'enseignement. En ce sens, Delattre a jeté les bases d'une réflexion toujours actuelle sur les fonctions linguistiques et expressives de l'intonation en français.

### **ii. Le Modèle de Mario Rossi (1980)**

Dans les années 1980, Mario Rossi propose une approche novatrice de l'intonation, fondée sur une lecture instrumentale et expérimentale du phénomène. Contrairement aux descriptions impressionnistes de l'intonation basées sur l'écoute subjective, Rossi s'appuie sur des mesures acoustiques concrètes, notamment celles de la fréquence fondamentale (F0), pour identifier et modéliser les contours intonatifs. Sa méthode consiste à analyser la courbe mélodique comme une entité continue, dont les variations peuvent être quantifiées à l'aide de paramètres dynamiques tels que l'amplitude, la pente ou encore les points d'inflexion (Rossi, 45).

Ce modèle se distingue par son souci de rigueur méthodologique. Il cherche à objectiver l'intonation en s'appuyant sur des données mesurables, ouvrant ainsi la voie à des traitements automatiques du signal de parole. Cette perspective s'est révélée particulièrement féconde pour des applications comme la synthèse vocale, où la capacité à reproduire des contours intonatifs crédibles est essentielle à la production de voix naturelles (Hualde, 110). En donnant un cadre précis à l'étude des courbes intonatives, Rossi a également contribué à la standardisation de l'analyse prosodique dans les recherches francophones. Toutefois, son approche, ancrée dans la mesure physique, peut parfois se heurter à la complexité des usages discursifs. Certains critiques soulignent que ce modèle, tout en étant précis sur le plan acoustique, reste moins explicite quant à la dimension fonctionnelle et communicative de l'intonation. Malgré cela, il demeure une référence incontournable, en particulier pour les études qui cherchent à croiser la linguistique et les sciences du signal.

### **iii. Le Modèle de Hirst & Di Cristo (1998)**

À la fin des années 1990, Daniel Hirst et Albert Di Cristo proposent une approche plus abstraite et théorisée de l'intonation,

en s'inscrivent dans le cadre de la phonologie autosegmentale et métrique. Leur modèle repose sur l'idée que les contours intonatifs peuvent être représentés sous la forme de séquences de tons discrets principalement des tons hauts (H) et bas (L)' associés à des unités prosodiques hiérarchisées comme les groupes accentuels ou les phrases intonatives (Hirst and Di Cristo, 35). Ce qui rend leur proposition particulièrement puissante, c'est la volonté de créer une grammaire prosodique systématique, où chaque ton possède une valeur phonologique identifiable. Cette structuration permet de comparer efficacement les profils intonatifs de différentes langues ou variétés, tout en fournissant un outil de transcription standardisé. Ainsi, le modèle a donné naissance à l'adaptation francophone du système ToBI (Tones and Break Indices), qui propose un codage précis des événements prosodiques, facilitant leur annotation et leur modélisation (Rosen, 148).

Le recours à des logiciels d'analyse acoustique comme Praat permet d'aligner ces annotations ToBI à la courbe F0, rendant l'observation des faits intonatifs plus intuitive et reproductible. Ce couplage entre théorie et outils technologiques a largement contribué à l'essor de la recherche prosodique contemporaine, notamment dans les domaines de la linguistique de corpus, de la phonologie descriptive et de l'enseignement de la phonétique (Hualde, 120).

Cependant, certains chercheurs reprochent à ce modèle un degré d'abstraction qui peut éloigner l'analyse de la perception réelle des locuteurs. Par ailleurs, la rigidité de certaines conventions d'annotation peut poser problème lorsqu'il s'agit d'étudier des styles de parole moins normés ou des variétés régionales du français. Malgré ces limites, le modèle de Hirst et Di Cristo s'impose aujourd'hui comme un cadre théorique de référence pour qui veut analyser l'intonation du français de manière formalisée, comparable et extensible.

#### **iv. Le Modèle de Jun & Fougeron (2000)**

Le modèle proposé par Sun-Ah Jun et Cécile Fougeron au tournant des années 2000 s'inscrit dans la tradition autosegmentale-métrique, mais avec une orientation plus empirique et attentive aux spécificités du français. Leur travail, réalisé dans le cadre de l'élaboration du système French ToBI, vise à adapter la grille d'annotation prosodique initialement conçue pour l'anglais à la prosodie du français, tout en tenant compte de ses caractéristiques typologiques propres (Jun and Fougeron, 2009).

L'un des apports majeurs de ce modèle réside dans sa description détaillée des unités prosodiques du français. Jun et Fougeron distinguent notamment entre les « groupes accentuels » et les « groupes intonatifs », auxquels ils associent différents types de tons de pitch accent ( $H^*$ ,  $L^*$ ) et tons de frontières ( $L\%$ ,  $H\%$ ) permettant de rendre compte des phénomènes de montée, de descente ou de maintien mélodique en fin de groupe (Jun and Fougeron, 211). Cette structuration hiérarchique répond à une volonté de mieux capter la dynamique rythmique et mélodique propre au français, souvent caractérisé par un accent final, un débit syllabique régulier, et une prosodie plus plate que celle de l'anglais.

Le modèle s'appuie sur l'analyse de données authentiques, enregistrées et annotées selon des conventions précises, et il est fréquemment utilisé pour la recherche en phonétique expérimentale et en traitement automatique du langage. Il permet également d'explorer les variations régionales du français, notamment en France, au Québec et en Afrique francophone, ce qui en fait un outil particulièrement pertinent dans des contextes multilingues ou pluricentriques (Jun and Fougeron, 215).

Cependant, l'application de ce modèle suppose une formation technique avancée, notamment en ce qui concerne l'utilisation de logiciels comme Praat ou d'outils d'annotation spécifiques. De plus, certains chercheurs critiquent la complexité croissante des

conventions French ToBI, qui peuvent rendre l'analyse moins accessible pour des linguistes non spécialisés ou des enseignants de phonétique.

## **Analyse Critique et Comparative des Modèles**

### **Ai. Similitudes et Divergences Méthodologiques**

Les modèles d'analyse prosodique cherchent à segmenter et représenter les phénomènes intonatifs et rythmiques en unités distinctes. Leur méthodologie repose sur l'identification d'accents et de contours mélodiques, mais elles diffèrent selon le degré de complexité et d'abstraction. Un modèle binaire propose une classification simple en termes d'accent haut ou bas, permettant une analyse rapide et fonctionnelle (Pierrehumbert, 28). En revanche, les modèles en contours complexes, tels que celui de Beckman et Pierrehumbert, utilisent une série de tons élémentaires (H\*, L\*, L+H\*) qui forment des courbes intonatives plus nuancées et dynamiques (Beckman and Pierrehumbert, 263).

### **ii.Représentation des Unités Prosodiques**

Dans les modèles binaires, l'accent tonique et l'intonation sont codés de façon dichotomique, ce qui facilite l'analyse mais limite la capture des nuances mélodiques (Ladd, 45). Cette simplification est utile pour les analyses automatisées, mais ne reflète pas toujours la complexité prosodique naturelle. Par contraste, les modèles en contours complexes, notamment avec le système ToBI, permettent une annotation détaillée des accents et des frontières prosodiques, intégrant différents types d'accents qui correspondent mieux à la perception humaine (Silverman et al. 455).

### **iii. Niveau de Granularité**

Le modèle binaire offre un faible niveau de granularité, reposant sur des catégories simples qui peuvent masquer des variations importantes dans la prosodie (Féry, 33). Par exemple, en français, ce modèle distingue les syllabes accentuées mais ne rend pas compte des variations fines de hauteur et d'intensité qui modulent le sens et l'expression (Jun, 102). À l'inverse, les modèles en contours complexes fournissent une granularité élevée, essentielle

pour les analyses précises et la didactique, car ils capturent les inflexions mélodiques complexes de la langue naturelle (Wennerstrom, 87). Cette finesse nécessite cependant une expertise poussée pour garantir une annotation fiable (Beckman et al. 15).

### **Applicabilité dans l'Analyse Linguistique, la Didactique, et la Technologie de la Parole**

L'applicabilité des modèles varie selon les domaines. En linguistique, les modèles en contours complexes sont préférés pour leur précision dans les études comparatives d'intonation (Ladd 78). Le modèle binaire reste pertinent pour les études typologiques ou expérimentales où la simplification des données est nécessaire (Gussenhoven, 24). En didactique, la granularité fine des modèles complexes est précieuse pour enseigner les nuances prosodiques essentielles à une prononciation naturelle, bien que leur complexité exige des outils adaptés (Celce-Murcia, Brinton, and Goodwin 142). Enfin, en technologie de la parole, la simplicité du modèle binaire facilite la synthèse vocale et la reconnaissance automatique, même si les modèles complexes améliorent la naturalité des voix synthétiques (Taylor 56; Taylor et al. 12).

### **Perspectives et Applications**

#### **i. Didactique: Enseignement de la Prosodie en FLE**

L'enseignement de la prosodie en français langue étrangère (FLE) constitue un enjeu majeur pour améliorer la compétence communicative des apprenants. La prosodie englobe non seulement l'intonation, mais aussi le rythme et l'accentuation, éléments essentiels pour la compréhension et la production orales (Gandour, 45). En didactique, intégrer la prosodie permet aux apprenants d'acquérir une prononciation qui est naturelle et une meilleure intelligibilité. Selon Celce-Murcia, Brinton et Goodwin, la maîtrise des intonations facilite également l'expression des attitudes et des émotions, aspects fondamentaux dans les interactions sociales (142). La pédagogie moderne privilégie une approche intégrée combinant perception et production, souvent par

le biais de supports multimédias et d'exercices ciblés sur les contours intonatifs du français (Dalby 112).

ii. Technologie: Synthèse et Reconnaissance Vocale

Dans le domaine technologique, la prosodie joue un rôle crucial pour la synthèse et la reconnaissance vocale. La synthèse vocale doit reproduire non seulement la prononciation segmentale mais aussi la mélodie prosodique afin d'obtenir une voix naturelle et expressive (Taylor, 56). Les modèles prosodiques complexes, comme ToBI, permettent d'annoter précisément l'intonation, améliorant la qualité des voix synthétiques (Beckman et al, 15). Par ailleurs, dans la reconnaissance automatique de la parole, la prise en compte des indices prosodiques permet une meilleure segmentation des phrases et une interprétation nuancée du discours, notamment dans la détection des émotions ou des questions (Gussenhoven, 89). Les progrès dans le traitement du signal et l'intelligence artificielle ouvrent des perspectives pour des interfaces vocales plus interactives et naturelles.

iii. Sociolinguistique: Variation Intonative selon les Régions et les Registres

Elle constitue un marqueur linguistique et social clé, révélant des différences liées à la région, à la classe sociale, ou au registre de langue. En français, des études montrent que l'intonation varie sensiblement entre régions, par exemple entre le français standard et les variantes régionales comme le français québécois ou le français méridional (Chambers and Trudgill, 78). Ces variations affectent les contours mélodiques, les rythmes et les accents toniques, témoignant de marqueurs identitaires forts (Maddieson, 64). Par ailleurs, les changements d'intonation selon le registre (formel vs informel) modulent l'engagement interlocutoire, l'expressivité ou encore la politesse (Couper-Kuhlen, 110). L'étude des variations prosodiques permet donc d'affiner la compréhension des dynamiques sociales et culturelles à travers la langue parlée.

iv. Neuropsycholinguistique: Perception et Traitement Cognitif de l'Intonation

La neuropsycholinguistique s'intéresse à la manière dont le cerveau perçoit et traite l'intonation dans le discours. L'intonation ne se limite pas à une simple modulation acoustique ; elle joue un rôle fondamental dans la segmentation du flux verbal, la reconnaissance des actes de langage, et la compréhension des émotions (Patel, 233). Des recherches en imagerie cérébrale montrent que l'aire temporale droite est particulièrement impliquée dans le traitement des contours intonatifs, tandis que l'aire gauche gère davantage la syntaxe et la sémantique (Friederici, 145). La perception prosodique intervient également dans le décodage des intentions communicatives et la disambiguïsation du sens (Schirmer and Kotz, 310). Ces connaissances ouvrent la voie à des applications cliniques, notamment dans le diagnostic et la rééducation des troubles du langage liés à une altération de la perception prosodique.

### **Conclusion**

L'examen des principaux modèles d'intonation du français a permis de mettre en évidence la richesse et la diversité des approches développées pour appréhender la prosodie de cette langue. Ces modèles, issus de traditions théoriques variées, ont chacun contribué à structurer la réflexion linguistique sur les contours intonatifs, en offrant des cadres descriptifs robustes, des méthodologies d'analyse affinées, et des outils d'annotation devenus des références dans leurs champs respectifs. Cette pluralité constitue indéniablement une force, dans la mesure où elle reflète la complexité même de l'objet étudié et permet une lecture multifacette du phénomène prosodique.

Cependant, cette diversité, loin d'être uniquement une richesse, engendre également des limites. L'absence d'un cadre commun, la variabilité des unités d'analyse, des étiquetages et des postulats théoriques, ainsi que la faible interopérabilité entre les systèmes, freinent la constitution de bases comparables et exploitables au-delà de contextes spécifiques. En cela, les modèles existants

peinent à répondre pleinement aux défis actuels : celui de la diversité linguistique et dialectale, celui de la numérisation massive de la parole, et celui des applications concrètes dans des domaines comme la didactique, les interfaces homme-machine ou la synthèse vocale.

Face à ces constats, une nouvelle orientation semble s'imposer, fondée sur une double ouverture : d'une part, une ouverture interdisciplinaire, intégrant les apports de la phonétique expérimentale, des sciences cognitives, de l'anthropologie du langage et de l'informatique linguistique, en vue de modéliser la prosodie dans toute sa complexité multimodale ; d'autre part, une ouverture technologique, tirant parti des avancées en intelligence artificielle — notamment en apprentissage profond — pour développer des outils d'analyse automatisée, capables de traiter des corpus authentiques, spontanés, multilingues, et socialement situés. Ainsi, les modèles d'intonation du français ne doivent plus être considérés comme des systèmes fermés, mais comme des nœuds dynamiques dans un réseau de connaissances en constante expansion. Leur avenir réside dans leur capacité à dialoguer entre eux, à s'adapter aux nouvelles données de la recherche, et à nourrir des collaborations transdisciplinaires. C'est à cette condition qu'ils pourront pleinement rendre compte des dynamiques prosodiques du français contemporain, et contribuer à une modélisation du langage parlé qui soit à la fois théoriquement fondée, empiriquement valide et opérationnellement exploitable.

### Références

- Bacelar, Manuel. *Enseigner le français par la comparaison linguistique*. Presses Universitaires, 2017.
- Beckman, Mary E., et al. *The ToBI Annotation Conventions*. The Ohio State University, 2005.
- Beckman, Mary E., and Janet B. Pierrehumbert. "Intonational Structure in Japanese and English." *Phonology Yearbook*, vol. 3, 1986, pp. 255–309.

- Celce-Murcia, Marianne, Donna Brinton, and Janet Goodwin. *Teaching Pronunciation: A Reference for Teachers of English to Speakers of Other Languages*. 2nd ed., Cambridge University Press, 2010.
- Chambers, J. K., and Peter Trudgill. *Dialectology*. 2nd ed. Cambridge University Press, 1998.
- Couper-Kuhlen, Elizabeth. *Interactional Prosody: Comparing Intonation in Interaction*. John Benjamins Publishing, 2009.
- Cruse, D. A. *Lexical Semantics*. Cambridge University Press, 1986.
- Dalby, Jill. "Multimedia and Prosody Teaching in Second Language Acquisition." *Language Learning & Technology*, vol. 7, no. 2, 2003, pp. 110–115.
- Delattre, Pierre. *L'intonation du français*. Didier, 1951.
- Féry, Caroline. *Intonation and Prosodic Structure*. Oxford University Press, 2010.
- Friederici, Angela D. *The Brain Basis of Language Processing: From Structure to Function*. Wiley-Blackwell, 2011.
- Gandour, Jackson. *Tone: A Linguistic Survey*. Routledge, 1983.
- Gussenhoven, Carlos. *The Phonology of Tone and Intonation*. Cambridge University Press, 2004.
- Hirst, Daniel, and Jacques Di Cristo, editors. *Intonation Systems: A Survey of Twenty Languages*. Cambridge University Press, 1998.
- Hualde, José Ignacio. *The Sounds of Spanish*. Cambridge University Press, 2005.
- Jun, Sun-Ah, editor. *Prosodic Typology II: The Phonology of Intonation and Phrasing*. Oxford University Press, 2005.
- Jun, Sun-Ah, and Céline Fougeron. "Prosodic Typology: The Phonology of Intonation and Phrasing." *Oxford Handbook of Language Prosody*, edited by Carlos Gussenhoven and Aoju Chen, Oxford University Press, 2000, pp. 52–68.
- Ladd, D. Robert. *Intonational Phonology*. Cambridge University Press, 1996.
- Ladd, D. Robert. *The Shape of Intonation*. Cambridge University Press, 2008.
- Leech, Geoffrey. *Semantics: The Study of Meaning*. Penguin, 1981.

- Maddieson, Ian. *Patterns of Sounds*. Cambridge University Press, 1984.
- Patel, Aniruddh D. *Music, Language, and the Brain*. Oxford University Press, 2008.
- Pierrehumbert, Janet B. *The Phonology and Phonetics of English Intonation*. PhD dissertation, Massachusetts Institute of Technology, 1980.
- Rosen, David. *Comparative Romance Linguistics*. Routledge, 2004.
- Rossi, Mario. *Intonation et communication*. Presses Universitaires de France, 1980.
- Schirmer, Annett, and Sonja A. Kotz. “Beyond the Right Hemisphere: Brain Mechanisms Mediating Vocal Emotional Processing.” *Trends in Cognitive Sciences*, vol. 14, no. 1, 2010, pp. 26–32.
- Silverman, Kim, et al. “ToBI: A Standard for Labelling English Prosody.” *Proceedings of the 1992 International Conference on Spoken Language Processing*, 1992.
- Taylor, Paul. *Text-to-Speech Synthesis*. Cambridge University Press, 2009.
- Taylor, Paul, et al. “Modeling Prosody for Expressive Speech Synthesis.” *Speech Communication*, vol. 88, 2017, pp. 1–18.
- Wennerstrom, Ann. *The Music of Everyday Speech: Prosody and Discourse Analysis*. Oxford University Press, 2001.
- Zanettin, Federico. *Translation and Language Teaching: Language Teaching and Translation*. St. Jerome Publishing, 2008.